

NOMINATION DE COMMISSAIRES À LA  
COMMISSION DES LÉSIONS PROFESSIONNELLES

Nom du titulaire	Date d'entrée en fonction	Traitement annuel	Régime de retraite	Classement dans la fonction publique du Québec
Arseneau, Raymond	6 mars 2000	76 125 \$	RREGOP	—
Besse, Diane	6 mars 2000	67 400 \$	RREGOP	—
Demers, Thérèse	6 mars 2000	73 500 \$	RREGOP	—
Deraiche, Robert	6 mars 2000	67 400 \$	5,1 %	—
Desbois, Louise	6 mars 2000	67 400 \$	RREGOP	—
Gauthier, Manon	13 mars 2000	67 400 \$	5,1 %	—
Laliberté, Jean-Maurice	6 mars 2000	68 592 \$	RREGOP	Agent de recherche et de planification socio-économique
Lamarre, Monique	6 mars 2000	77 255 \$	RREGOP	Avocate
Langlois, Marie	6 mars 2000	67 400 \$	RREGOP	Agente de recherche et de planification socio-économique
Martel, Jean-François	6 mars 2000	67 400 \$	RREGOP	—
Mercure, Francine	20 mars 2000	67 400 \$	5,1 %	—
Nadeau, Lucie	6 mars 2000	76 091 \$	RREGOP	Avocate
Sams, Delton	6 mars 2000	86 453 \$	RREGOP	—
Sauvé, Maurice	6 mars 2000	67 400 \$	RREGOP	—
Sénéchal, Sophie	6 mars 2000	78 750 \$	5,3 %	—

33598

Gouvernement du Québec

**Décret 157-2000, 22 février 2000**

CONCERNANT la nomination des membres québécois du Conseil de l'Agence Québec/Wallonie-Bruxelles pour la Jeunesse

ATTENDU QUE, le 31 janvier 1989, le premier ministre et le ministre des Affaires internationales du Québec ont signé à Bruxelles avec le ministre-président et le ministre des Relations internationales de la Communauté française de Belgique le renouvellement de l'Entente relative à l'Agence Québec/Wallonie-Bruxelles pour la Jeunesse créée en 1984;

ATTENDU QUE cette entente a été approuvée par le décret numéro 408-89 du 22 mars 1989;

ATTENDU QUE cette entente a été remplacée par l'Entente relative à l'Agence Québec/Wallonie-Bruxelles pour la Jeunesse, signée le 14 décembre 1999 et approuvée par le gouvernement en vertu du décret numéro 1319-99 du 1<sup>er</sup> décembre 1999;

ATTENDU QUE, en vertu de l'article 5 de cette entente, le Conseil de l'agence est composé, outre les coprésidents, de six membres désignés par le gouvernement de la Communauté française de Belgique et d'autant de membres suppléants appelés à siéger en cas d'absence des membres;

ATTENDU QUE, en vertu de cet article, le gouvernement du Québec choisit trois membres représentant les ministères ou les organismes gouvernementaux responsables des domaines des relations internationales, de la jeunesse, de l'emploi ou des régions, et trois membres représentant respectivement le secteur économie-affaires, les associations étudiantes et les mouvements communautaires;

ATTENDU QUE, en vertu de l'article 7 de cette entente, les membres sont nommés pour une période maximale de quatre ans au terme de laquelle ils demeurent en fonction jusqu'à ce qu'ils soient remplacés ou nommés de nouveau;

ATTENDU QUE messieurs André Gaulin, Nicolas Girard et Pierre Simard ont été nommés membres du Conseil de l'Agence Québec/Wallonie-Bruxelles pour la Jeunesse par le décret numéro 1145-96 du 11 septembre 1996, que leur mandat est expiré et qu'il y a lieu de pourvoir à leur remplacement;

ATTENDU QUE monsieur Daniel Tougas a été nommé membre du Conseil de l'Agence Québec/Wallonie-Bruxelles pour la Jeunesse par le décret numéro 843-95 du 21 juin 1995, que son mandat est expiré et qu'il y a lieu de pourvoir à son remplacement;

ATTENDU QUE madame Julie Bourduas a été nommée membre de ce conseil en vertu de ce décret, que son mandat est expiré et qu'il y a lieu de la nommer membre de nouveau;

IL EST ORDONNÉ, en conséquence sur la recommandation de la ministre des Relations internationales:

QUE les personnes suivantes soient nommées membres du Conseil de l'Agence Québec/Wallonie-Bruxelles pour la Jeunesse, pour un mandat prenant fin le 20 février 2004:

a) pour représenter les ministères ou les organismes gouvernementaux responsables des domaines des relations internationales, de la jeunesse, de l'emploi ou des régions:

— monsieur Michel Brunet, directeur général Europe, Afrique et Moyen-Orient au ministère des Relations internationales;

— madame Lise Venne, conseillère en affaires internationales, direction Europe de l'Ouest, direction générale du développement des marchés au ministère de l'Industrie et du Commerce;

— monsieur Philippe Eloy, directeur de la coopération internationale au ministère de la Recherche, de la Science et de la Technologie;

b) pour représenter respectivement le secteur économie-affaires, les associations étudiantes et les mouvements communautaires:

— madame Julie Bourduas, avocate au cabinet De Grandpré, Chait;

— monsieur Philippe-André Tessier, étudiant en droit à l'Université de Montréal;

— madame Marie Côté, secrétaire administrative, Amnistie Internationale.

*Le greffier du Conseil exécutif,*  
MICHEL NOËL DE TILLY

33625